



Demande de souscription d'un contrat au Tarif Réglementé de Vente de l'Électricité Non Résidentiel

TITULAIRE DU CONTRAT :

Nom Prénom ou Raison Sociale :

Personne à contacter :

Si déjà client : N° client : N° de Siret*

Mail@..... Tél bureau / portable

Demande à la CESML la souscription d'un contrat au Tarif Réglementé de Vente de l'Électricité à l'adresse suivante :

N° : Additif : Rue : Bat : Esc :

Etage : Complément de Rue :

Code postal : Commune :

Puissance choisie kVA

Option tarifaire choisie Option BASE Option CREUSES

Date de mise en service souhaitée : / / .

Tarif de la mise en service, en fonction de la date de réalisation souhaitée :

- Intervention jour J soit en journée : 150,38 € TTC (nous contacter)
- Intervention express soit de 1 à 3 jours ouvrés : 58,56 € TTC
- Intervention standard soit de 3 à 5 jours ouvrés : 21,23 € TTC

Adresse de facturation si différente de l'adresse du logement :

N° : Additif : Rue : Bat : Esc :

Etage : Complément de Rue :

Code postal : Commune :

Pièces à joindre à votre demande :

- Copie extrait Kbis, copie bail de location ou acte de propriété
- Etat des lieux d'entrée si index communiqués
- Nom ou raison sociale de l'ancien occupant ou entreprise si connu

Je certifie l'exactitude des renseignements ci-dessus et je confirme avoir pris connaissance des

Conditions Générales de Vente, disponibles sur le site de la CESML et par suite, confirme ma demande de souscription d'un contrat au Tarif Réglementé de Vente de l'Électricité.

Fait à Le

Document à envoyer en pièce-jointe : contact@cesml.fr

COOPÉRATIVE d'ÉLECTRICITÉ de SAINT MARTIN DE LONDRES
SOCIÉTÉ d'INTÉRÊT COLLECTIF AGRICOLE – SA à CAPITAL VARIABLE
158, Allée des ÉCUREUILS – 34982 Saint-Gély-du-Fesc
R.C. 775 588 460 Montpellier – SIRET 775 588 460 00029 – APE 3511 Z
Tél. 04 67 66 67 66 - www.cesml.com